

Questionnements sur la diversité morphologique des haches d'écorçage du chêne-liège de Méditerranée

1 - France

Narjys El Alaoui¹

*Si estirem tots, ella caurà
I molt de temps no pot durar
Segur que tomba, tomba, tomba*

Extr. de *L'Estaca*, L. LLach



Fig. 1. France : Tableau des têtes de haches d'écorçage du chêne-liège.

¹ narjys.elalaoui@mucem.org

Il n'est pas habituel de livrer une recherche en gestation. Toutefois, je suis aujourd'hui parmi vous pour cerner des questionnements sur la situation incongrue et paradoxale des outils d'écorçage du chêne-liège dans la littérature (scientifique) et de l'importance de fusionner les savoirs et les connaissances qui permettront à terme de les rassembler en un corpus signifiant.

Compte tenu des questionnements et des hypothèses, suscités par des lectures et des observations, ici effleurés, on voudra bien se souvenir qu'une technique est ordinairement identifiable au cœur de l'ensemble des procédés permettant d'effectuer une action outillée sur la matière en vue de la transformer en produits élaborés. À condition, bien entendu, de disposer d'un corpus capable de la valider.

Ces procédés, ici méditerranéens, reflètent l'aire de distribution du chêne-liège concomitante à l'écorçage et aux outils mis en œuvre. L'état de leur connaissance rend autant possible que caduque l'étude des systèmes techniques actuels, dont la faisabilité signe l'ampleur du travail à accomplir dans les sept pays producteurs mondiaux du liège. Ces questionnements conduisent à adopter, à terme, une stratégie connectant les données de l'observation, dont l'analyse morphologique des outils d'écorçage permettra de produire des connaissances associées à leurs aires de répartition.

L'intérêt pour ces outils actuellement actifs est né d'un travail précédent lié à un autre type d'écorçoirs en os abandonnés vers le milieu du XIXe siècle en France². Pour étudier ces outils à écorcer des arbres à tan, dont les analogies avec le démasclage sont frappantes, le recours strict aux sources écrites a révélé ses limites dans la pratique anthropologique, fondée sur l'expérience. Dénuée d'observation du milieu externe et de l'activité, socle même de la recherche, leur étude rendait peu applicable la méthode propre à cette discipline. Aussi, lorsque la curiosité pour les outils de l'écorçage s'est accrue au fil de mes observations, j'étais loin d'imaginer la faible attention qu'ils avaient suscitée dans l'immense littérature développée sur le chêne-liège depuis la dernière moitié du XVIIIe siècle. De sorte que les outils aujourd'hui actifs contrastent, autrement, avec la documentation parcimonieuse.

Dans le domaine de l'anthropologie, science de l'observation des activités humaines, l'outillage n'est pas un thème privilégié par les ethnologues, les historiens ou les agronomes. Celui du chêne-liège (*Quercus suber* L.) n'échappe pas à cette incuriosité. Par ailleurs, l'étude détaillée des systèmes techniques des plusieurs régions subéricoles rend peu applicable la méthode anthropologique, sinon sur le long terme. Plus largement, elle conduit à s'interroger sur les courants de migration, voire de transferts en Méditerranée (bassin occidental) et sur la côte occidentale de l'Atlantique. Car, comme les procédés techniques, les outils voyagent aussi, occasionnant de ce fait l'opportunité de les aborder au fil de leur occurrence dans tel ou tel autre milieu subéricole. Plusieurs de mes observations montrent une diversité morphologique des outils d'écorçage du chêne-liège (constantes, variantes, singularités), selon les régions et les pays où ils sont employés mais aussi selon leurs praticiens inventifs et pragmatiques. Cette hétérogénéité fait actuellement l'objet d'une étude de synthèse.

Pour ces raisons, cet exposé ne peut s'appuyer sur des textes spécifiques à son propos, y compris sur les dictionnaires concernant les outils ou les métiers, eux aussi peu prolixes. C'est donc dans une perspective holistique, utilisant des supports variés, iconographiques et littéraires, que le propos a entrepris d'interroger les outils et les procédés de l'écorçage, qui ont frayé la voie à des recherches et à des observations *in situ*, livrées tout à l'heure en power point.

² El Alaoui N. – 2014. Le chêne, le cheval, le bûcheron. Une collection d'écorçoirs des XIXe et XXe siècles au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Identification, localisation, description

Distinguer les homologues et les disparités des formes d'outils dans chacune des régions subéricoles de Méditerranée conduirait-il vers leurs généalogies quand, dans le même temps, l'adaptation de l'outil à écorcer est en convergence avec la matière particulière à travailler dans une profondeur historique peu banale (le XVIII^e siècle est-il si éloigné de nous) ? Pour mieux comprendre ces outils, il est certes impératif de les étudier localement dans la main des leveurs actifs devant le chêne-liège et d'observer à quel moment de la séquence « ça coince ».

En découpant la séquence en opérations, qui vont permettre de répertorier les procédés en jeu, il semble possible de décrire et d'étudier chacun d'eux en vue de dresser un tableau aussi complet que possible, avant leur totale uniformisation (?). À cela se joint un constat : l'outil d'écorçage n'est plus qu'à de rares exceptions le fait propre du leveur ou du ferronnier local mais celui de la taillanderie qui le fabrique en série, quitte à le retravailler sommairement à sa convenance et à le pourvoir d'une empreinte.

En retenant un seul type d'objet, p. ex., la hache, outil premier de la vaste chaîne de transformation du liège, on peut être frappé par un paradoxe autrement plus aigu. Parent indigent d'une littérature abondante et séculaire sur le chêne-liège, la hache témoigne d'un surprenant silence, quand bien même les faits rencontrés sont en mesure d'éclairer les processus techniques empiriques et dynamiques de l'action matérielle.

De ce fait, le programme *In Vivo In Vitro — Le chêne-liège de Méditerranée* aspire à lui accorder une place cardinale, objet de mon intervention ici. Initié au MuCEM en 2013, ce programme ambitionne de fédérer les connaissances autour des procédés de transformation du liège en Méditerranée. Un de ses objectifs tend à regrouper un ensemble d'items significatifs du patrimoine matériel et immatériel en les étudiant dans la diversité des terroirs, considérée du point de vue de leurs traditions plurielles.

QUESTIONNEMENTS

Comme toute technique, l'écorçage induit une fusion entre agent, savoir, connaissance, matière à transformer et outils particuliers pour atteindre un résultat satisfaisant et renouvelé (efficace).

Peu documenté au plan historique, la hache soulève moult interrogations auxquelles il serait légitime d'apporter, un jour, des réponses : apparition en milieu circonscrit ? Invention ? Apparition simultanée dans plusieurs milieux ? Adaptation « bricolages techniques » depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle ? Diffusion ? Transfert ? Emprunt ? Innovation ?

L'outillage est encore moins documenté au plan technologique : qui écorce ? Comment, quand, où et avec quels outils, etc. ? *Quid* des procédés dont quelques anciennes et rares illustrations laissent percevoir une diversité en miroir avec l'actualité des milieux ?

Étudier les outils du point de vue de leur fabrication (traitement des matériaux) et de leur utilisation alors que nous savons peu des procédés et des outils qui ont cheminé vers leur réalisation ; leur description, particularité, utilisation et modalités de transmission (tradition) restent à entreprendre si l'on cherche à tracer le cadre historique de leur diversité morphologique depuis le milieu du XVIII^e siècle.

Plus spécifique à l'étude et à l'écriture des techniques (technographie) résultant de l'observation, de la description et de l'analyse des pratiques dans leur milieu de vie, les outils d'écorçage soulèvent des interrogations pléthoriques, dont celle déjà évoquée de la place parcimonieuse qui leur est consentie dans la littérature à travers trois siècles d'expérience et plus particulièrement de leur émergence qui posent la difficile question de leur usage initial : polyvalent : partagé avec d'autres métiers (du bois : charpenterie, bucheronnage, tonnellerie...) ou né de « bricolages » de ces derniers ou exclusif à l'écorçage ? Peut-on

aujourd'hui évoquer : la dimension sociale de l'écorçage alors qu'il implique largement des praticiens (équipes de) sans lien de parenté ; l'impact de l'écorçage et de la transformation du liège sur la société sachant que le liège est souvent traité ailleurs par des entreprises spécialisées ; de rapports sociaux dans la production de liège ou encore de structure sociale lorsque l'interaction des leveurs « exogènes » et des leveurs « endogènes », est ignorée voire inopérante ? Peut-on invoquer le groupe social producteur de technique lorsqu'il s'agit d'individus mobiles et géographiquement multi-situés dans les pays producteurs de liège (main-d'œuvre saisonnière et étrangère) ? Comment dans ces cas aborder les systèmes techniques et leurs interactions, autrement que dans une perspective multi-située ?

MÉTHODOLOGIE

Au-delà de la distinction identifiée d'abord dans un milieu (Var, p. ex.), puis amplifiée aux trois autres milieux subéricoles de France et enfin déployé en Méditerranée, l'écorçage se distingue plus nettement à l'intérieur de l'activité multi-située.

La hache, p. ex., interroge les gestuelles liées à l'action recherchée. En suivant l'enchaînement des gestes des leveurs d'ici et d'ailleurs sur l'écorce et de leur outil d'action sur l'écosystème, on s'aperçoit que l'écorçage, activité initialement réduite à l'une des étapes de la chaîne opératoire, filière ou structure (liège brut → liège transformé), ne se comprend qu'étendu à l'activité de même nature dans l'ensemble méditerranéen. Ainsi nourrie du flux de la diversité, l'activité alors déployée génère une forme nouvelle de chaîne (ou de ronde) technique capable de rendre compte de l'activité synchrone et multi-située dans l'espace plus large de la Méditerranée subéricole.

Comment ?

Une fois distinguée dans sa chaîne opératoire courante, l'étape stricte de l'écorçage (séquence ou fraction) est rendue à la complexité de cette même étape élargie aux plusieurs milieux subéricoles. Ainsi déviée de son horizontalité, restrictive à ce niveau d'analyse, la séquence étendue est alors capable de créer une autre chaîne structurée à partir de variables constituées d'étapes similaires, multiples, solidaires et combinées dans l'espace méditerranéen différentiel.

En tels contextes et circonstances, inédits, il est aisé de comprendre que la technologie culturelle s'entend comme une méta-technologie de dimension comparatiste entre procédés utilisant des outils pérennes fondés sur une thématique et un objectif communs. Dans ces conditions, elle adopte une approche convoquant les faits techniques et les données matérielles, intégrés dans une globalité transcendant les rapports sociaux ou les systèmes de représentations qui les avaient animés jusqu'aux années 50-60 en France, avant d'être abandonnés.

Telle perspective méthodologique conduit inévitablement à saisir la fraction, composante fondamentale de l'activité générale courante, comme une chaîne totale embrassant la Méditerranée subéricole. Dit autrement, en s'élargissant au plus grand nombre de fractions similaires, l'écorçage alors saisi dans une perspective matricielle, géographique et technique, devient la chaîne opérante de l'écorçage, organisée à partir de fractions multiples qu'elle synthétise.

Ainsi disposée selon un ordre qui la rend transparente à l'esprit, la fraction fonctionne comme un tout. De séquence sécable, l'écorçage remplit la fonction de tous les écorçages et de leurs variantes réunis mais aussi de tous les outils, aussi différents soient ils car la fonction nourrie par l'outil est similaire dans l'ensemble méditerranéen. En effet, quelle que soit la variante du procédé, le type ou la morphologie des outils, l'écorçage vise une même ressource ou produit :

le liège, et une finalité commune : produire un liège de qualité différenciée pour l'industrie de transformation.

En cernant les plusieurs niveaux d'interaction : rapports entre la nature du sol (endémicité, acclimatation du chêne-liège à la vigne...) et du climat, la structure et l'épaisseur du liège, la profondeur historique de l'écorçage, le statut et la transmission des savoirs (formation des leveurs et sa durée, expérience renouvelée sur plusieurs années...), le diamètre et la hauteur des tiges à écorcer (coefficient d'écorçage selon les pays), le poids de l'outil, la qualité et la forme de la lame, la largeur et l'épaisseur de son tranchant, la longueur du manche, la vitesse de frappe induite sur la matière..., il convient en conséquence de systématiser les tendances relevées dans chaque aire de production du liège, comme les procédés techniques fondés sur l'outillage quasi tri-séculaire dans l'ensemble méditerranéen. C'est alors que devient limpide l'étude des outils animés dans leur séquence spécifique et essentielle au sein de ce vaste ensemble subéricole qui lui infuse toute sa cohérence, son efficience et sa valeur concrète.

Sachant que la qualité du liège détermine à son tour une géographie industrielle (économique) en mouvement et en innovation technologique, on peut poser la question de savoir si les données recueillies suffisent, d'une part, à saisir l'incidence des outils de l'écorçage sur le résultat de leur action sur la matière et si, de l'autre, leur étude détaillée peut rendre compte des systèmes techniques en vigueur dans les sept pays subéricoles ? Vaste programme !

FRANCE

De l'Aquitaine aux Pyrénées-Orientales et au Var, la hache de l'écorçage exposée dans les musées semble d'ici et non d'ailleurs, *a posteriori* des haches activées actuellement l'été dans les suberaies. Les illustrations du power point rendront intelligible cette diversité ainsi que la typologie provisoire qui en découle.

La spécificité architecture la diversité

Aussi paradoxal que cela puisse sembler, la spécificité renvoie à une circulation des savoir-faire et des outils entre praticiens de l'écorçage : sachants-faire mobiles des régions plus ou moins limitrophes, p. ex., entre Catalogne Sud et Catalogne Nord, etc. De ce fait, il est ardu d'admettre leur isolement géographique et culturel. En outre, la mobilité séculaire des leveurs des régions subéricoles d'Espagne, de France, d'Italie, du Maghreb et du Portugal a sans doute et dès le dernier quart du XIXe siècle exercé une influence, réciproque ou unilatérale, sur la morphologie des haches de l'écorçage du chêne-liège via le transfert des expériences, des habitudes corporelles et des outils de ceux qui les appliquent, et de la réalité des marchés. Cette hypothèse sera prochainement corroborée, lorsqu'elle aura été soumise au contrôle de l'expérience (cognition située), dont l'intérêt ne manquera sans doute pas de livrer des fruits au terme de la recherche, qui fait déjà apparaître des traits communs et des traits dissemblants dans le procédé d'écorçage en Méditerranée. Les données actuelles de l'observation éclairent telle situation. Ceux qui ont assisté au démasclage des journées Vivexpo 2014 ont probablement remarqué la subtile distinction entre les haches activées par des leveurs andalous. C'est en ce sens que la spécificité s'entend pour construire la diversité.

La diversité des formes évoque des emprunts

Les lectures et les observations portent à penser que le « type » de hache utilisé en chaque lieu s'explique non seulement par la prégnance d'un modèle propre à l'exploitation et à la qualité du chêne-liège et du liège mais aussi à des « bricolages », lesquels consistent à adapter un outil préexistant à un outil nouveau, à l'ajuster et à le conformer au corps du praticien selon l'exigence de son action sur la matière, qui pourrait refléter d'autres pratiques (forestières, p. ex.) antérieures ou pérennes. Rien en l'état des connaissances actuelles n'infirme que les formes présentes ne furent pas inspirées par d'autres haches (à bois)

préexistantes aux haches d'écorçage (oui, mais lesquelles ?), que nous connaissons, à moins qu'elles n'aient été le résultat d'une invention (*ex nihilo* ?) sur laquelle nous ne disposons d'aucune donnée.

Telle diversité, dont la force nous met en communauté d'entendement avec ceux qui les ont conçues, les conçoivent et les utilisent, suggère des habitudes corporelles (culturelles) auxquels certains sachants-faire restent attachés lorsqu'ils fabriquent eux-mêmes leur outil, à partir de ferraille récupérée, ou lorsqu'ils le commanditent à un ferronnier ou l'acquièrent d'une taillanderie renommée ou de détaillants attirés. Taillée à la mesure de celui qui s'en sert, la hache s'adapte, s'incorpore au leveur et à l'écologie de chaque milieu. Caractéristiques de telle ou de telle autre région, ces formes qui n'expliquent pas à elles seules le choix d'un type, sont en étude. En l'état actuel de nos prospections, la hache accuserait une spécificité *inhérente* à l'outillage (du bois) propre à chaque région, à la qualité du chêne-liège (sol, climat, anthropisation) et du liège destiné à des usages industriels spécifiques.

La mise en situation des haches connues a permis de dresser une carte provisoire de leur répartition spatiale en Méditerranée. Elle fait apparaître des ensembles dont les aires d'utilisation invitent à lier mobilités et transferts de connaissance.

Quant à la taxinomie (classer, c'est comprendre), étant inséparable de la question linguistique, elle soulève et rend ardu la constitution d'un lexique. En effet, la désignation de la hache et surtout de chacun de ses éléments constitutifs reste à élaborer en regard des variations linguistiques régionales de Méditerranée.

OBSERVATIONS

L'écorçage se distingue au cœur du processus (chaîne opératoire) qui va conduire à l'extraction du liège, soit pour conserver plus ou moins bruts les canons et demi-canons destinés à une clientèle d'apiculteurs, de jardiniers, etc. ; les protubérances en *faouque/couasse* destinées aux touristes, voire aux restaurateurs ; soit plus généreusement à transformer le liège par trituration (produits et sous-produits).

Deux types d'incisions pratiquées dans l'écorce permettent aux leveurs travaillant en binôme de fixer les limites de l'écorçage et de détacher le liège : une à deux incisions annulaires, l'une à hauteur du praticien, l'autre (plus rare) à hauteur des bras tendus ; puis une à trois incisions verticales, suivants si possible les fentes sinueuses de croissance. Selon le diamètre, la hauteur de la tige (fût) et la qualité de l'écorce, ils obtiendront deux à trois planches et des portions de planches, voire un canon, une *faouque* ou *couasse*. Quant à l'écorce détachée du collet, elle est souvent abandonnée sur place. Marquage non systématique du fût à la peinture, indiquant l'année de l'écorçage.

La classification des haches d'écorçage couramment rencontrées dans les régions de France, repose sur les critères distinctifs de la lame (*cf.* le tableau, *supra*), de son tranchant et du manche :

1 - lame monoxyle

Hache marteau

Lorsque la lame d'acier est munie du marteau saillant et massif (court, médian, long), la masse de celui-ci est opposée à la lame. La joue triangulée, étroite ou évasée, concave ou droite sur les côtés, présente une encoche. Le marteau permet aussi de détacher l'écorce du fût.

Le tranchant, plus ou moins épais, droit ou convexe et biseauté sur les faces, est parallèle au manche. Il montre des arêtes souvent droites. Lame quelquefois marquée avec décoration.

Hache à nuque

Quand la lame est dépourvue de marteau, la nuque ronde ou plate joue le rôle du marteau lorsqu'il s'agit d'écouter l'écorce pour s'assurer de sa possible extraction en frappant sur le fût ou sur le collet de l'arbre avant de désolidariser le liège (mâle ou femelle) de l'assise subéro-phellodermique (*maïre* ou mère). Lame quelquefois marquée avec décoration.

En l'absence de marteau, ou plus rarement de nuque (hache bipenne, p. ex.), l'utilisation d'un levier, longue tige à l'extrémité biseautée (bois) ou aplatie (métal), s'impose pour traduire le même objectif.

2 - manche monoxyde

a - le manche

Aplani, court ou long, il s'adapte à l'œil rond ou ovale de la lame, traversé par le manche. Il est toujours droit et en bois, d'essence locale ou extra-locale : pin, frêne, chêne vert, ou hickory (noyer d'Amérique), etc. Il est souvent fixé par un coin ou vis central. À noter que les leveurs mobiles se dispensent parfois de transporter avec eux la hache entière. Ainsi, le manche peut-il être introduit sur place dans l'œil de la lame à partir des essences disponibles. Sans épaulement et sans encoche à la tête, le manche est à la fois adapté à la main de l'utilisateur, à la percussion lancée de la hache à l'aide d'une ou de deux mains, à la hauteur de l'écorçage quand le taillant de la lame ouvre la couronne ou sépare la planche, et probablement aussi à la densité du bois, selon son essence. Sa longueur peut autant éclairer le diamètre et la hauteur du fût à écorcer, le nombre de leveurs autour d'un chêne-liège, que la présence ou l'absence d'autres instruments ou outils p. ex. le *quinnyol* (ou *quinnejol* ?), perche-levier des Pyrénées-Orientales (XVIIIe siècle) dont l'extrémité courbe et biseautée assumait la fonction du talon biseauté de la hache actuelle, à une hauteur supérieure du fût. La disposition de coin en bois, cuir ou tissu (feutre), fer ou acier (biseauté), n'est pas rare pour éviter le démanchement. Sans marque ni décor.

b - le talon

Quand il est biseauté, il l'est sur une ou deux faces. Au fil de son usure, le biseau est travaillé et le manche est de ce fait raccourci. Le talon est quelquefois garni d'un renfort métallique, de forme oblique. Sans biseau, il appelle un outil complémentaire (biseauté) assumant le rôle du biseau absent du manche, pour détacher les planches, de haut en bas et inversement, à différentes hauteurs du fût.

Sachant que l'outil séparé du praticien est inerte, se pose la question de savoir si l'outil-le-meilleur (ou l'instrument) abolit l'outil antérieur insuffisant, s'il le dévalue ou le maintient, s'il s'en inspire pour innover, ou s'il le phagocyte. Quoiqu'exceptionnelle, la triple présence de la hache à écorcer, de la hache pioche (à dessoucher) à double lame utilisée pour extraire le liège du collet de l'arbre, et de la tronçonneuse autour du chêne-liège accroît les questionnements liés à la diversité des procédés et des outils d'écorçage, propres aux leveurs.

CONCLUSION...

Pour toutes les raisons qui viennent d'être évoquées et consciente qu'une telle approche mérite un développement plus substantiel pour être exposée et davantage argumentée, l'intérêt d'un tel travail réside dans l'exhaustivité laborieuse mais non impossible des connaissances empiriques qui formeront, à terme et dans le meilleur des cas, un corpus de référence en mesure de dresser un tableau des outils de l'écorçage depuis le passé jusqu'à nos jours et d'éclairer un peu plus la morphologie plurielle des haches.

L'étude anthropologique des savoirs et des objets dans leur contexte de production, de fabrication, d'utilisation et de transformation est un atout considérable pour la connaissance du

fait méditerranéen dans ses interactions au monde. Nonobstant les obstacles dans cette voie peu fréquentée, elle ouvre des accès puissants et sans précédent sur ses cultures techniques où spécificités, mobilités, transferts et partages sont au cœur du programme *In Vivo In Vitro*, tant elles questionnent le contemporain en jeu.

Pour conclure, permettez-moi de saluer l'empathie solidaire à l'égard de ces outils où même exposée la hache reste un objet de la vie du leveur et de celle du fabricant, sinon intime du chêne-liège et dont chacun peut dissenter, même l'arbre qui dans sa robe ocre estivale porte parfois les traces fâcheuses des colonies d'insectes, des champignons pathogènes et des fers.

Je saisis l'opportunité pour remercier les praticiens qui m'ont gratifiée de leur expérience ainsi que les donateurs au MuCEM et les musées du liège en France qui n'ont pas manqué de réunir et d'exposer les témoins matériels des étapes de la transformation du liège : musée du Liège et du Bouchon à Mézin, musée du Liège à Maureillas-Las-Illas, musée des arts et traditions Populaires de Draguignan, Conservatoire du Freinet et l'IML de Vivès, sans omettre les associations des suberaies régionales, les entreprises du liège et les collectionneurs privés. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de ma gratitude.

C'est en visitant ces lieux que « chercher ce qu'on trouve » a pris tout son sens³. En s'arrêtant devant les protagonistes actifs et les collections, voilà qu'un nouvel intérêt porté à la morphologie des haches d'écorçage du chêne-liège s'est accru.

Je vous remercie.

³ Sic ergo quaeramus tamquam inventuri et sic inveniamus tamquam quaesituri / *Cherchons comme devant trouver et trouvons comme devant chercher encore*. St Augustin : *De Trinitate*, IX, 1,1.